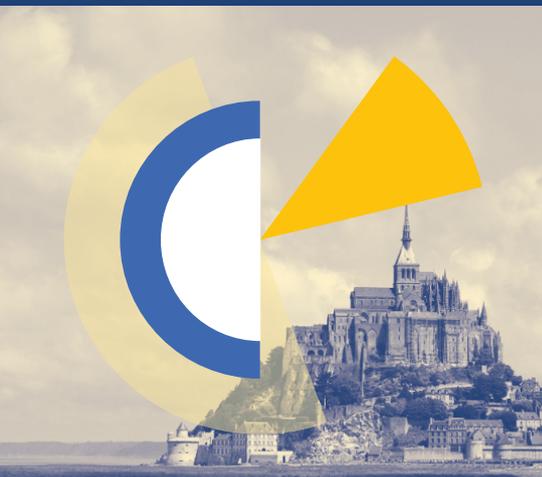


# Près de la moitié des chômeurs normands sont au chômage depuis plus d'un an

Insee Analyses Normandie • n° 108 • Octobre 2022



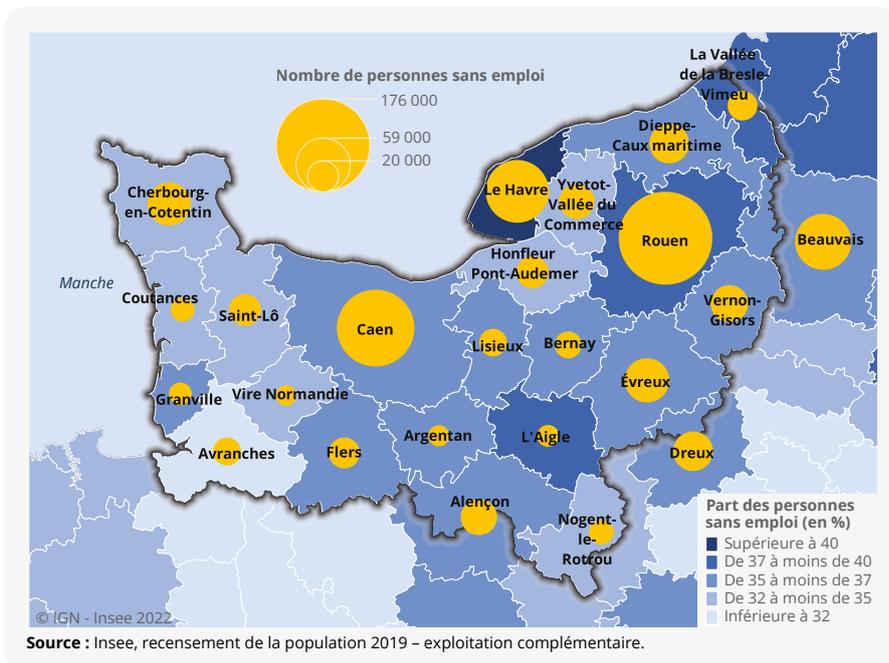
En 2019, 735 000 Normands en âge de travailler ne sont pas en emploi, soit plus d'un tiers d'entre eux. Cette part est plus ou moins importante dans les différentes zones d'emploi, selon le poids des chômeurs au sein de la population en âge de travailler. Si les motifs d'inactivité sont naturellement liés aux études, avant la trentaine, ou à la retraite, après la soixantaine, les chômeurs et les femmes au foyer constituent l'essentiel des personnes sans emploi aux âges intermédiaires. Quel que soit l'âge, les Normandes sont plus souvent sans emploi que les Normands, mais elles sont moins souvent exposées au chômage de longue durée. En Normandie, 46 % des chômeurs sont exposés au chômage depuis plus d'un an, plus qu'au niveau métropolitain, avec des situations très variables selon les territoires. À tout âge, mais en particulier pour les plus jeunes, le diplôme apporte une protection contre le chômage et limite une exposition durable à celui-ci. Cette protection reste cependant relative et dans certains territoires, les titulaires du baccalauréat représentent jusqu'à deux actifs au chômage sur cinq.

Malgré une baisse significative du chômage depuis fin 2015 en Normandie (quasiment - 3 points entre 2015 et 2021), un nombre substantiel de **personnes en âge de travailler** restent durablement éloignées de l'emploi. Les difficultés d'insertion sur le marché du travail sont souvent appréhendées à travers le prisme du chômage, c'est-à-dire la situation des personnes sans emploi qui effectuent des recherches actives pour en trouver un. Mais le chômage ne recouvre que partiellement le champ des personnes éloignées de l'emploi. Pour être complet, il convient d'y ajouter les personnes se déclarant « inactives », dont certaines se trouvent dans le « halo » du chômage ► **encadré 1**. En outre, la situation n'est pas identique selon que l'éloignement à l'emploi soit de courte ou de plus longue durée : en effet, la durée passée au chômage accroît bien souvent les difficultés d'insertion dans l'emploi.

## 735 000 Normands en âge de travailler ne sont pas en emploi

En Normandie, 36,2 % de la population « en âge de travailler » (15-64 ans) se déclarait sans emploi lors du recensement

### ► 1. Nombre et part (en %) de personnes sans emploi parmi les 15-64 ans, par zone d'emploi



de la population de 2019, soit environ 735 000 personnes. Parmi elles, on dénombre 198 000 chômeurs dont près

de la moitié (45,9 %) le sont depuis plus d'un an, 204 000 élèves ou étudiants, 57 500 personnes au foyer, 164 500 retraités

En partenariat avec :

ou pré-retraités et 111 000 inactifs pour un motif autre que ceux précités (chômeurs « découragés », congés sabbatiques, etc.). La région se situe au 6<sup>e</sup> rang des treize régions métropolitaines pour la plus forte proportion de personnes sans emploi, un peu au-dessus de la moyenne nationale (35,3 %). Cette proportion varie assez fortement entre les régions : de 32,7 % dans les Pays de la Loire à 40,4 % dans les Hauts-de-France.

Au sein du territoire normand, la part de personnes sans emploi varie également de près de dix points entre les différentes zones d'emploi ► **figure 1**. Elle est au plus bas dans la zone d'emploi d'Avranches (31,0 %) et reste relativement faible dans les autres zones d'emploi de la Manche, à l'exception de celle de Granville. La part de personnes sans emploi reste inférieure à 35 % au sein des zones d'emploi de Honfleur, Pont-Audemer, Yvetot-Vallée du Commerce et Nogent-le-Rotrou. À l'opposé, elle apparaît à son maximum dans celle du Havre, seule zone d'emploi normande où elle dépasse 40 %. Elle est aussi relativement importante dans les zones d'emploi de Rouen, L'Aigle et la Vallée de la Bresle-Vimeu (respectivement 37,8 %, 38,0 % et 38,6 %). Les écarts entre les zones d'emploi normandes sont principalement dus au poids des chômeurs au sein de la population en âge de travailler. Celui-ci varie presque du simple au double entre la zone d'Avranches où 6,7 % de la population des 15-64 ans est au chômage et celle du Havre (12,0 %).

### Les femmes sont plus souvent sans emploi mais moins au chômage de longue durée

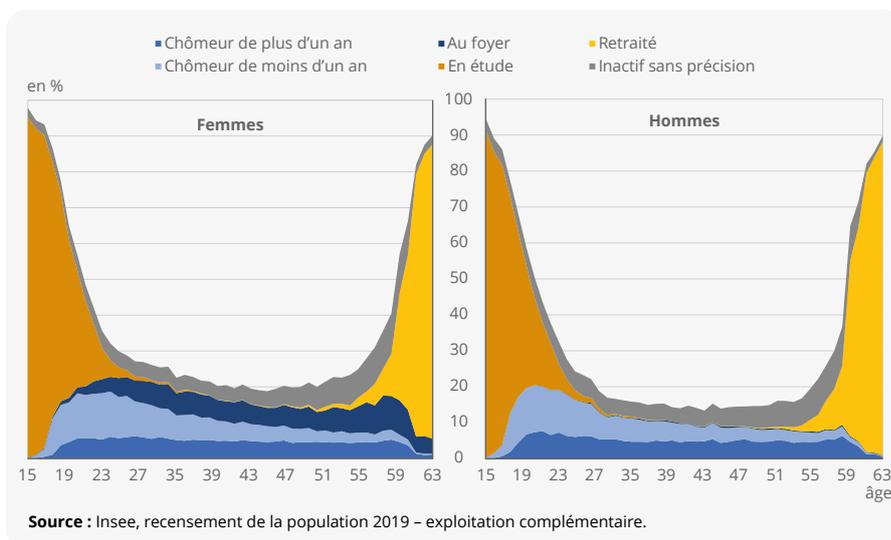
Si plus de 36 % des personnes en âge de travailler ne sont pas en emploi, cette part varie significativement suivant l'âge et le sexe des personnes. Deux tranches d'âges opposées apparaissent fortement concernées par l'éloignement à l'emploi ► **figure 2**. Tout d'abord aux âges les plus jeunes où la part de personnes sans emploi excède 50 % jusqu'à 21 ans, les poursuites d'études sont encore très fréquentes à ces âges et constituent le principal contingent des hors emploi. Puis, aux âges plus avancés, l'émergence des personnes à la retraite provoque une forte hausse (50 % dès 60 ans, 90 % à 64 ans). Entre ces deux tranches, la part des personnes sans emploi reste relativement stable : autour de 15 % pour les hommes et de 20 % pour les femmes, la différence s'expliquant par la présence des femmes au foyer alors que ce motif d'inactivité est quasiment inexistant pour les hommes. Durant cette période, la part de chômeurs est forte : entre 25 et 40 ans, ils représentent plus de la moitié des personnes sans emploi. Parmi les chômeurs, ceux étant en recherche d'un emploi depuis plus d'un an constituent une

### ► 1. Taux de chômage « BIT » et taux de chômage « déclaré »

La mesure du chômage est complexe : les frontières entre emploi, chômage et inactivité (c'est-à-dire la situation des personnes ni en emploi, ni au chômage) ne sont pas toujours facile à établir, ce qui amène souvent à parler d'un « halo » autour du chômage. La mesure du chômage peut en outre diverger selon les sources. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), établi à travers l'enquête Emploi, constitue la mesure la plus communément partagée du chômage. Il est cependant estimé à partir de données d'enquête ne permettant pas une déclinaison à un niveau géographique fin, ni de caractérisation fine des chômeurs normands. À l'inverse, le recensement de la population permet une caractérisation assez fine de la population normande mais n'offre qu'une mesure du chômage « déclaré ». En 2019, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) atteint 8,3 % en Normandie (7,6 % en 2021). Il apparaît ainsi bien inférieur au taux de chômage « déclaré » affiché par le recensement de la population (13,3 % en 2019). La différence entre ces deux taux reflète en effet l'écart entre une mesure « subjective » dans le cas du chômage au recensement et une définition « stricte » à travers des critères bien établis dans le cas du chômage BIT.

Pour être déclaré chômeur au sens du BIT, un individu doit ne pas avoir travaillé au cours de la semaine précédant l'enquête, effectuer des recherches actives d'emploi et être disponible sous deux semaines pour débiter un travail. Relâcher certains des critères permet d'obtenir une mesure du « halo » autour du chômage (i.e. des personnes inactives qui vérifient certains des critères du chômage mais pas tous), estimé en 2019 à environ 4,0 % des Normands en âge de travailler. Ajoutés aux chômeurs « BIT », on obtient finalement une mesure très proche du chômage « déclaré » dans le recensement de la population : le rapport du nombre de chômeurs « BIT » et de personnes dans le « halo » rapporté à la population active élargie aux personnes dans le « halo » est ainsi de 13,2 %.

### ► 2. Part de personnes sans emploi parmi les 15-64 ans selon l'âge et le sexe en Normandie (en %)



part croissante avec l'avancement dans l'âge : leur part dépasse la moitié dès 35 ans et les trois quarts aux âges de départ en retraite.

Quel que soit l'âge, les femmes sont plus souvent sans emploi que les hommes. Aux âges les plus jeunes, elles restent plus souvent en étude : à 21 ans, moins d'un quart des jeunes hommes sont encore en étude contre près d'un tiers des jeunes femmes. En outre, elles se déclarent bien plus souvent « au foyer » : au moins 5 % des femmes de plus de 25 ans se déclarent dans cette situation, et cette proportion augmente pour atteindre 10 % avant les âges de départ en retraite, alors que pour les hommes, cette part ne dépasse jamais 0,4 % quel que soit l'âge.

Les écarts entre les femmes et les hommes vis-à-vis du chômage sont moins importants

qu'en termes d'inactivité, avec des nuances selon les âges. La part de chômeurs est plus importante pour les jeunes hommes aux âges qui suivent la majorité (entre 19 et 22 ans). Cette proportion est en revanche plus forte chez les femmes dans les âges intermédiaires, en particulier entre 29 et 32 ans. Les hommes apparaissent un peu plus touchés par le **chômage de longue durée** notamment avant 25 ans (4 % des hommes contre 3 % des femmes).

### Le chômage persiste dans les zones d'emploi marquées par l'agriculture et l'industrie

Pour les personnes au chômage, la difficulté à se réinsérer sur le marché du travail peut être aggravée lorsque la période de recherche d'emploi s'allonge. En 2019, le taux de chômage déclaré

apparaît en Normandie sensiblement proche de celui observé au niveau national (13,3 % en Normandie et 13,0 % en France métropolitaine) mais la part de chômeurs de longue durée apparaît plus forte : 46 % des chômeurs se déclarent dans cette situation depuis plus d'un an, soit deux points de plus qu'au niveau métropolitain. Cette proportion varie de 15 points entre la zone d'emploi de Coutances (37,2 %) et celle de la Vallée de la Bresle-Vimeu (51,9 %)

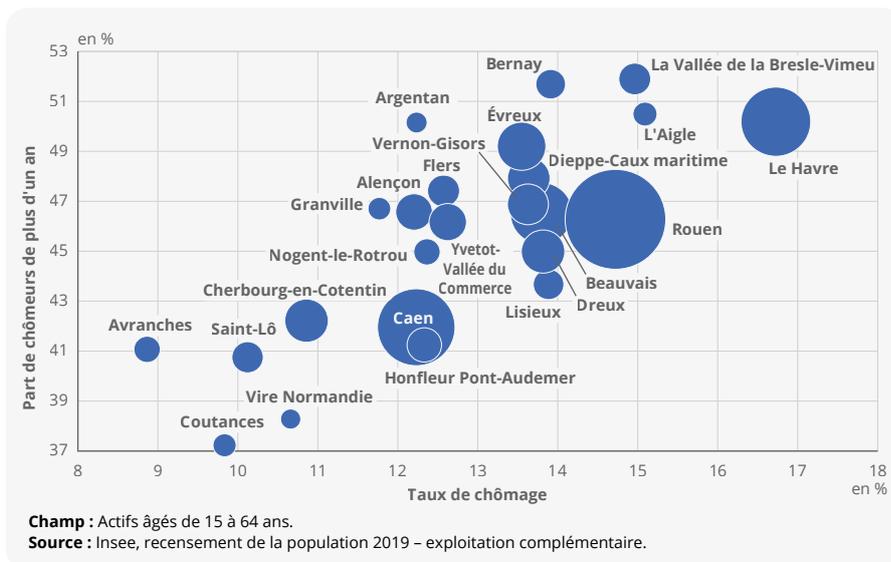
► **figure 3.** Le lien entre taux de chômage et part du chômage de plus d'un an apparaît croissant au niveau des zones d'emploi, transcrivant un effet de « file d'attente ». Dans les zones d'emploi d'Avranches, de Coutances, de Vire Normandie et de Saint-Lô où le taux de chômage est faible (moins de 10 %), la part de chômeurs de plus d'un an apparaît relativement faible (inférieure à 42 %). À l'opposé, dans les zones d'emploi dont le taux de chômage est au moins égal à 15 % (Le Havre, L'Aigle et la Vallée de la Bresle-Vimeu), la proportion de chômeurs de longue durée est supérieure à la moitié. Dans ces derniers territoires, où la présence de l'agriculture et/ou de l'industrie demeure importante, le marché du travail tend à se restructurer plus fortement qu'ailleurs, ce qui peut induire un écart important entre le niveau de qualification des chômeurs et celui requis pour les emplois présents ► **encadré 2.**

### Un faible niveau de diplôme limite durablement l'accès à l'emploi, notamment pour les plus jeunes

Le diplôme apporte une forme de protection contre le chômage. À tous âges, le taux de chômage est systématiquement plus élevé chez les actifs non diplômés ou disposant d'un diplôme inférieur au baccalauréat que chez les bacheliers ou diplômés du supérieur ► **figure 5.** Quel que soit le niveau de diplôme, le taux de chômage décroît avec l'âge jusqu'aux premiers âges de départ en retraite. Le risque de chômage décroît en effet avec l'expérience acquise sur le marché du travail, elle-même fortement corrélée avec l'âge. L'avantage des diplômés sur les moins diplômés tend toutefois à se réduire avec l'âge. Ainsi à 20 ans, quatre actifs non bacheliers sur dix sont au chômage, soit un taux supérieur de près de 20 points à celui des titulaires du baccalauréat. À la quarantaine, l'écart devient inférieur à 10 points puis à 5 points après 50 ans.

Le diplôme prémunit également du chômage de longue durée, notamment parmi les plus jeunes. Jusqu'à 30 ans, les non bacheliers apparaissent bien plus concernés par le chômage d'une durée supérieure à un an que les actifs titulaires du baccalauréat. L'écart s'estompe au-delà de cet âge, mais il reste cependant favorable aux bacheliers, qui demeurent moins exposés.

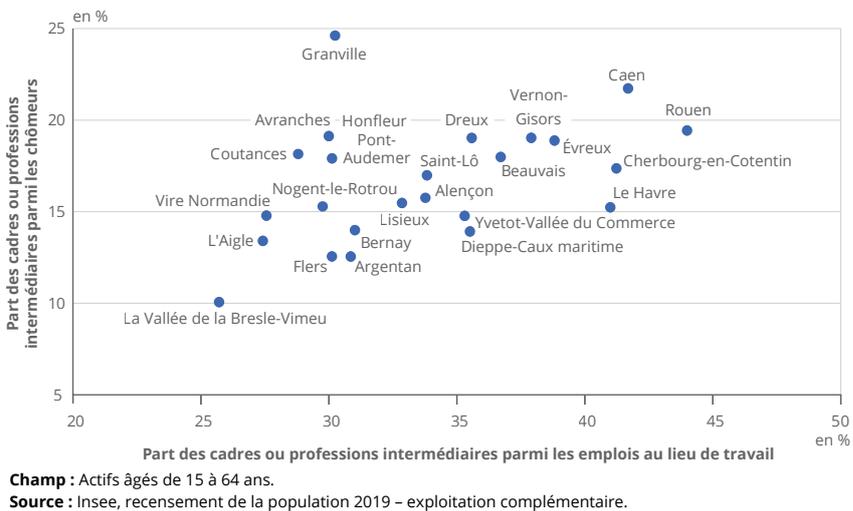
### ► 3. Nombre de chômeurs, taux de chômage et part du chômage de plus d'un an (au sens du recensement)



### ► 2. Un faible niveau de qualification des chômeurs par rapport aux emplois présents

L'adéquation entre le niveau de qualification des chômeurs et celui des emplois présents dans les zones d'emploi normandes est faible. En effet, quelle que soit la zone considérée, la part de chômeurs dont le dernier emploi correspondait à un niveau de cadre ou de profession intermédiaire est systématiquement inférieure à la part des emplois de ces catégories présents sur le territoire. Dans certains territoires, la part des chômeurs de ces catégories semble particulièrement en deçà des attentes du marché du travail local ► **figure 4.** Dans les zones d'emploi du Havre, de la Vallée de la Bresle-Vimeu ou de Dieppe-Caux maritime, l'écart entre le niveau de qualification des chômeurs et celui des emplois proposés est particulièrement important : la part des emplois « qualifiés » est 2,5 fois plus importante que la part des chômeurs « qualifiés ». Les zones d'emploi de Granville, d'Avranches et de Coutances présentent des écarts plus réduits (entre 1,2 et 1,5 fois).

### ► 4. Part des cadres ou professions intermédiaires parmi les chômeurs et parmi les emplois au lieu de travail, par zone d'emploi (en %)



### Quatre chômeurs normands sur dix sont titulaires du baccalauréat

L'âge et le niveau de diplôme, principalement avant 50 ans, sont ainsi des facteurs qui influent fortement sur l'exposition au risque de chômage. En fonction de ces critères, la problématique de l'insertion sur le marché du travail se pose de façon différente. Or, il

apparaît que l'exposition au chômage et le profil des chômeurs varie fortement entre les différentes zones d'emploi normandes, que ce soit en lien avec le tissu économique ou avec la population présente. Ainsi, un chômeur normand sur cinq est âgé de 50 ans ou plus, mais cette proportion varie de 19 % dans les zones d'emploi de Caen, Rouen et Yvetot-Vallée du Commerce à 29 % dans celle

de Granville ► **figure 6**. Les « seniors » sont moins souvent au chômage que l'ensemble des actifs (taux de chômage de 9,6 % pour les 50 ans ou plus contre 13,3 % pour l'ensemble), mais dans les zones d'emploi du Havre ou de la Vallée de la Bresle-Vimeu, marquées par la forte présence de l'industrie, ils apparaissent plus exposés (12,2 %).

Le diplôme apporte une protection relative contre le chômage. Toutefois, les actifs titulaires du baccalauréat représentent 39 % des chômeurs normands. La présence de chômeurs diplômés du baccalauréat ou plus est, par effet de composition, plus importante dans les territoires irrigués par des universités ou présentant des emplois qualifiés (46 % des chômeurs dans les zones d'emploi de Caen et 43 % dans celle de Rouen). Dans les zones d'emploi du Havre et de Vernon-Gisors, les actifs diplômés du baccalauréat âgés de moins de 30 ans apparaissent moins protégés qu'en moyenne dans la région (taux de chômage de 21 % et 20 % respectivement, contre 17 % au niveau régional).

Finalement, les chômeurs faiblement ou non-diplômés constituent la majorité du contingent dans l'ensemble des zones d'emploi normandes. Ils représentent jusqu'à sept chômeurs sur dix dans les zones d'emploi de L'Aigle, de Vire Normandie, de Bernay, d'Argentan et de la Vallée de la Bresle-Vimeu, où les emplois présents sont souvent moins qualifiés qu'en moyenne régionale ► **encadré 2**.

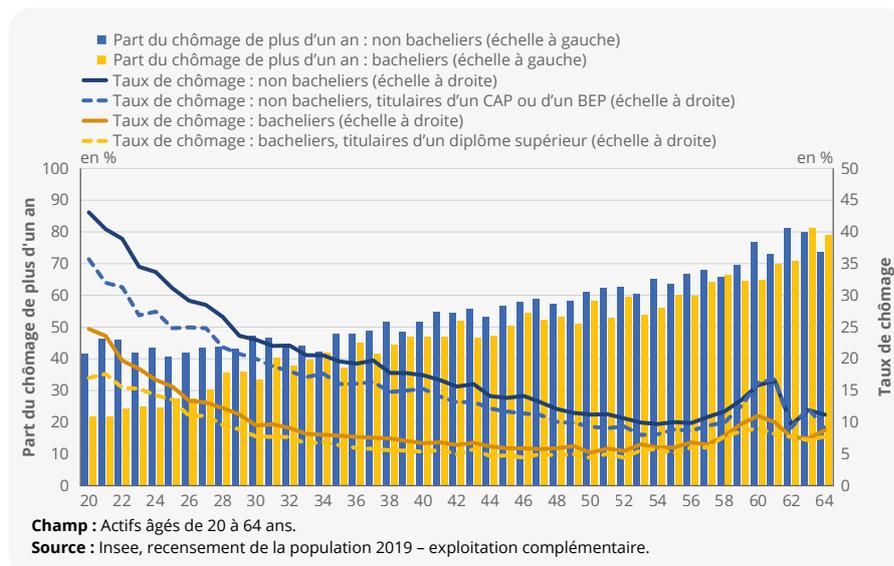
Jonathan Brendler, Diane Delver-Custos, Camille Hurard (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

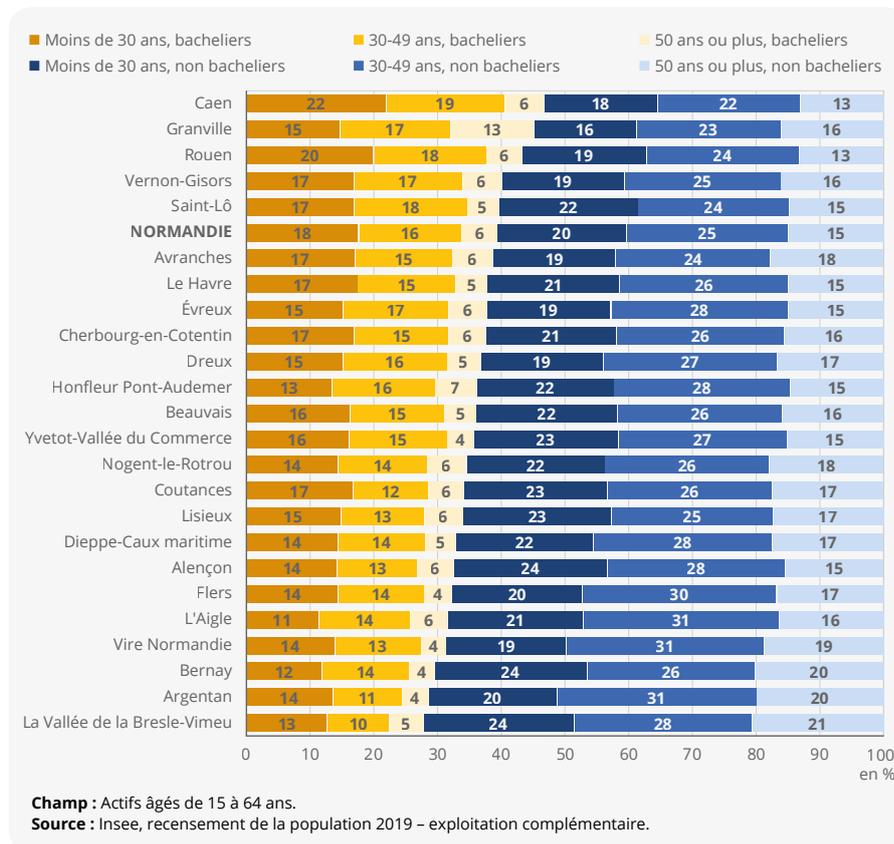
### ► Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, revenu du travail », *Insee référence*, juin 2021.
- **Beck S., Brendler J., Salmon G., Vidalenc J.**, « Quitter le chômage : un retour à l'emploi plus difficile pour les seniors », *Insee Première* n° 1661, juillet 2017.
- **Comte Trotet V., Fourre F.**, « Le retour à l'emploi en Basse Normandie : des disparités selon le territoire et le niveau de qualification », *Insee Analyses Basse-Normandie* n° 21, décembre 2015.
- **Marajda J.**, « Les déterminants individuels du retour durable à l'emploi », *Insee Haute-Normandie, Aval* n° 117, juillet 2012.
- **Maillard M.**, « Les déterminants territoriaux du retour durable à l'emploi », *Insee Haute-Normandie, Aval* n° 118, juillet 2012.

## ► 5. Taux de chômage (en %) et part du chômage de plus d'un an selon l'âge et le niveau de diplôme (en %) en Normandie



## ► 6. Répartition des chômeurs selon le profil (âge et niveau de diplôme), par zone d'emploi (en %)



### ► Définitions

Par convention, une **personne en âge de travailler** est une personne âgée de 15 à 64 ans. En dehors de cette tranche d'âges, le fait d'occuper un emploi apparaît comme une situation rare. Ainsi, seulement 2 % des Normands âgés d'au moins 65 ans sont en emploi.

Un **chômeur** est une personne qui n'a pas d'emploi et qui en recherche un. La définition des chômeurs est extrêmement sensible aux critères retenus. La définition la plus couramment utilisée est celle « au sens du BIT ». Elle permet d'effectuer des comparaisons internationales. Un **chômeur de longue durée** est un actif au chômage depuis plus d'un an.

